

Assurance en cas d'incapacité de gain PAX

Pour un revenu garanti





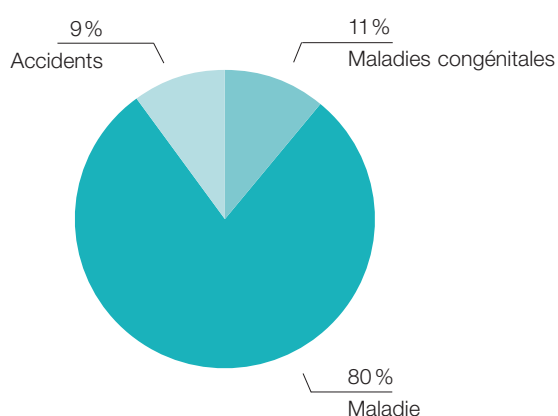
Sécurité financière également à l'avenir

Quand on est encore jeune, on aurait plutôt tendance à échafauder des plans pour l'avenir qu'à se préoccuper des dangers et des risques de la vie. Heureusement, car seules la foi en l'avenir et une certaine disposition à prendre des risques garantissent le progrès et la réussite. Il est néanmoins judicieux de se protéger contre les risques principaux. En effet, une maladie apparaissant inopinément ou un brusque accident peuvent avoir des répercussions considérables sur la vie de chaque individu tout autant que sur celle de ses proches.

C'est justement chez les jeunes personnes que les pertes financières sont particulièrement importantes en cas d'invalidité et d'incapacité de gain: les prestations provenant des premier et deuxième piliers ne suffisent pas à maintenir un niveau de vie adéquat en raison du revenu souvent encore bas et du nombre peu important d'années de cotisations.

Grâce à une planification ciblée de la prévoyance, il est possible d'assurer financièrement le risque d'invalidité. En effet, l'assurance en cas d'incapacité de gain vous protège, vous et vos proches, des conséquences d'une maladie imprévue ou d'un accident et vous garantit un revenu sûr jusqu'à un âge avancé.

Origines de l'invalidité



En janvier 2006, environ 256 300 femmes et hommes en Suisse percevaient une rente d'invalidité provenant de la prévoyance d'Etat. Plus de trois quarts des destinataires percevaient une rente intégrale qui est accordée à partir d'un degré d'invalidité de 70%. La maladie était à l'origine de l'invalidité neuf fois plus souvent que l'accident!

Source: Office fédéral des assurances sociales

Protection contre le risque dans tous les cas

Pour les célibataires qui exercent une activité lucrative

En tant qu'homme ou femme célibataire, vous aimeriez maintenir votre niveau de vie également en cas de maladie ou d'invalidité. Avec l'assurance en cas d'incapacité de gain, vous profitez de prestations financières supplémentaires provenant de la prévoyance privée.

Pour le couple ou la famille

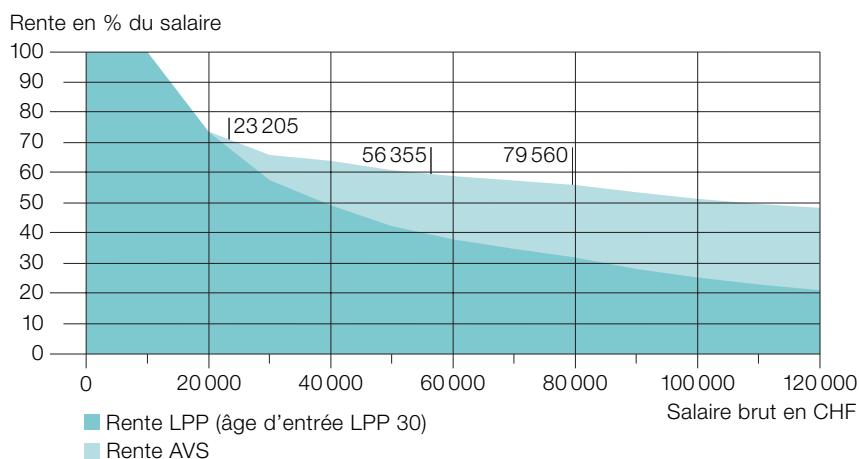
En tant que partenaire responsable, vous vous préoccupez du bien-être de votre communauté et vous aimeriez lui assurer un style de vie agréable également si le risque se réalisait.

La protection d'un partenaire sans activité lucrative est particulièrement judicieuse: dans un cas de ce genre, l'assurance en cas d'incapacité de gain peut couvrir en grande partie les charges supplémentaires du ménage et de l'éducation qui surgissent en raison de l'invalidité.

Pour les personnes qui suivent une formation

Les étudiants et les apprentis peuvent être touchés de façon particulièrement sévère par les suites d'une incapacité de gain durable étant donné qu'ils n'ont droit qu'à des prestations infimes de la part de l'Etat. Celles-ci sont de l'ordre de CHF 13 000 par an. Avec une assurance complémentaire en cas d'incapacité de gain, les personnes en formation peuvent s'assurer, jusqu'à un âge avancé, une rente supplémentaire pouvant aller jusqu'à CHF 24 000.

Les prestations provenant des 1^{er} et 2^e piliers



Le concept suisse de prévoyance se base sur le principe des trois piliers: prévoyance d'Etat, professionnelle et privée. En cas d'incapacité de gain par suite de maladie, une couverture équivalant à environ 50 à 60% du salaire perçu en dernier est garantie par les prestations provenant des 1^{er} et 2^e piliers. En tant que personne exerçant une activité lucrative, vous pouvez, au moyen de l'assurance en cas d'incapacité de gain, couvrir convenablement votre revenu à des conditions avantageuses.



Assurance en cas d'incapacité de gain PAX

Tous les avantages d'un seul coup d'œil

Protection d'assurance garantie en cas d'incapacité de gain

Avec l'assurance en cas d'incapacité de gain, la PAX vous offre une protection globale en cas de perte de gain de longue durée par suite de maladie ou d'accident. Vous pourrez ainsi maintenir votre niveau de vie habituel également à l'avenir.

Primes d'assurance avantageuses

L'assurance en cas d'incapacité de gain vous offre, à vous et à vos proches, une protection d'assurance solide à des conditions avantageuses.

Privilèges fiscaux intéressants

En tant qu'assuré, vous pouvez bénéficier des privilèges fiscaux de la prévoyance privée tant dans le cas du pilier 3a que dans celui du pilier 3b.

Partenaires compétents

La PAX est une des plus anciennes compagnies d'assurance sur la vie de Suisse. Son nom est synonyme d'expérience de longue date et de service clientèle intégral.



PAX. Pour la prévoyance professionnelle et privée.

PAX, Société suisse d'assurance sur la vie
Aeschenplatz 13, case postale, 4002 Bâle, téléphone +41 61 277 66 66, téléfax +41 61 277 64 56
info@pax.ch, www.pax.ch